

IDENTIFICATION

Section : Droit

Intitulé de l'UE : Droit judiciaire et procédure judiciaire

Code de référence : 713700U32D1

Nombre de périodes : 50

Nombre de crédits ECTS : 4

DESCRIPTION

Prérequis ou documents de référence pour une préparation préalable au cours :

Capacités

à partir de situations caractérisées par des problèmes juridiques standards et dans le respect des consignes données,

identifier la ou les sources de droit applicable(s) en Belgique ;

déterminer la juridiction compétente pour en connaître ;

effectuer une recherche en fonction des trois sources du droit : législation et réglementation, doctrine, jurisprudence ;

trier, de sélectionner les informations juridiques pertinentes, et d'en donner une synthèse ;

présenter un fonds documentaire juridique de base.

face à des situations courantes issues de la vie professionnelle, fournies par le chargé de cours,

dans le respect des règles orthographiques et syntaxiques, en utilisant un vocabulaire précis et nuancé, en respectant les principes de lisibilité rédactionnelle,

à l'aide d'ouvrages et de documents de référence,

produire un résumé adapté au destinataire et un commentaire critique ;

déterminer les outils et les méthodes de communication les plus appropriés aux situations et au public cible ;

concevoir et de structurer une présentation orale adaptée au public cible ;

justifier les choix opérés ;

porter un regard réflexif sur sa propre manière de communiquer.

compte tenu de son niveau de formation, face à des situations juridiques standards concernant, les personnes et la famille, par le recours aux règles de droit civil les régissant, en utilisant le vocabulaire adéquat et en disposant de la documentation ad hoc,

analyser et d'abstraire la situation juridique correspondante ;

prévenir les litiges qui y sont relatifs ;

structurer et de justifier la démarche juridique mise en œuvre en regard des éléments théoriques et de la jurisprudence.

compte tenu de son niveau de formation, face à des situations juridiques standards concernant, les biens, les obligations et les contrats, par le recours aux règles de droit civil les régissant, en utilisant le vocabulaire adéquat et en disposant de la documentation ad hoc,

analyser et d'abstraire la situation juridique correspondante;

prévenir les litiges qui y sont relatifs ;

structurer et de justifier la démarche juridique mise en œuvre en regard des éléments théoriques et de la jurisprudence.

Titres pouvant en tenir lieu

Attestations de réussite des UE suivantes : Introduction au droit, Techniques de communication professionnelle appliquée aux métiers du droit, Droit civil (les personnes), Droit civil (les biens et obligations).

Finalités particulières :

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

d'identifier et d'appliquer les principes, concepts et principaux mécanismes du droit judiciaire en se référant aux bases légales ;

de porter un regard critique sur les fondements de la législation judiciaire.

Contenu du cours :

Le cours vise à découvrir les différentes juridictions de l'ordre judiciaire tant leur composition que leurs différentes compétences (principales). Une partie du cours sera consacrée à l'étude de la procédure judiciaire. A cet égard, il faudra parler de différents mécanismes importants.

Bibliographie :

Code judiciaire de l'année en cours

BASECQZ, N., LARIELLE, S., « L'autorité de la chose jugée et la demande en réparation du dommage : contours d'un principe applicable tant devant les juridictions civiles que pénales », Anthémis, 2021, pp 2027 à 258.

<https://www.justice-en-ligne.be/Astreinte>

<https://news.belgium.be/fr/la-belgique-doit-durgence-reduire-la-duree-de-ses-procedures-judiciaires>

[HTTP://QUESTIONS-JUSTICE.BE/MENU-PRINCIPAL/LES-ROUAGES-DE-LA-JUSTICE/MODES-D-EMPLOI-DES-PROCES/LA-PROCEDURE-CIVILE-113/LA-PROCEDURE-CIVILE](http://questions-justice.be/menu-principal/les-rouages-de-la-justice/modes-d-emploi-des-proces/la-procedure-civile-113/la-procedure-civile)

N. B. : Il s'agit d'un **extrait** de la bibliographie figurant dans les notes de cours.

PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

Roman Catherine

METHODOLOGIE

Cours magistral avec interactivité des étudiants
Exercices réalisés seul ou en groupe
Illustration de la matière par des cas de jurisprudence et des vidéos vus en classe
Participation à une audience

SUPPORTS

Le code pour l'étudiant en droit aux éditions Wolters Kluwer année en cours.

Sur Moodle :

Notes de cours

Exercices pratiques

Vidéos et podcasts

Intervenant extérieur selon les disponibilités

MODES D'ÉVALUATION ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Modes d'évaluation :

Une évaluation écrite partielle certificative dispensatoire valant 50 % des points

Une évaluation écrite certificative finale valant 50 % des points

Acquis d'apprentissage :

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable,

en disposant de la documentation ad hoc, face à au moins deux situations caractérisées par des problèmes juridiques standards relevant du droit judiciaire :

d'identifier les acteurs du droit judiciaire ;

d'extraire les principes, concepts et mécanismes du droit judiciaire, en ce compris les conditions de leurs applications et leurs conséquences ;

de mettre en relation les principes, concepts et mécanismes du droit judiciaire et d'explicitier leurs interactions ;

d'envisager et de justifier en fait et en droit l'application ou la non-application de tel mécanisme de droit judiciaire.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

le recours judiciaire aux textes législatifs et à la documentation ;

le degré de rigueur dans le développement et l'argumentation juridiques ;

le niveau de précision des termes juridiques utilisés ;

la clarté et la structure du raisonnement ;

le degré de sens critique.

UTILISATION DE L'IA

L'usage de l'IA est interdit tant lors de la résolution des exercices en classe que lors des évaluations certificatives.